

Effectif total des élèves de la scolarité obligatoire et part en pour-cent des élèves scolarisés dans une école privée (année scolaire 2015-2016)

	Effectif total des élèves de la scolarité obligatoire	Pourcentage d'élèves en école privée ⁽¹⁾
BE	107 649	1.3%
FR	40 066	0.7%
GE	57 730	16.3%
JU	8 772	-
NE	21 156	1.8%
VS	36 899	0.8%
VD	95 325	8.4%

Remarques :

Les effectifs des élèves de la scolarité obligatoire comprennent également les élèves qui suivent un programme d'enseignement spécial, enseignement public et privé confondus.

Les degrés de la scolarité obligatoire sont définis d'après la Convention scolaire romande.

Les cantons bilingues sont pris dans leur ensemble.

Note :

(1) Écoles pas du tout ou en partie subventionnées (0-49%).

Source et complément d'information : Office fédéral de la statistique (OFS),

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/personnes-formation/ecole-obligatoire.html>

(consulté le 13.06.2017).

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique/Unité de recherche Sociologie, statistique et monitoring de l'éducation (2017).